

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	[s.n.]
Titre	Délibération des consuls de Brusque, en Rouergue, touchant la visite des poids et mesures de blé, d'huile et de vin de la châellenie
Adresse	[s.l.] : [s.n.], 1417
Collation	1 f. ; 28,6 cm
Nombre de vues	3
Cote	CNAM-BIB MET 3 (1) Res
Sujet(s)	Poids et mesures -- Brusque (Aveyron) Bureau national de métrologie (France)
Thématique(s)	Machines & instrumentation scientifique Trésors & unica
Typologie	Manuscrit
Note	Cliché IRHT-CNRS. Numérisation disponible sur la bibliothèque numérique de l'IRHT : https://arca.irht.cnrs.fr/ark:/63955/md19s1787p3h
Langue	Français
Date de mise en ligne	02/07/2025
Date de génération du PDF	08/07/2025
Recherche plein texte	Non disponible
Notice complète	https://calames.abes.fr/pub/cnam.aspx#details?id=Calames-2019510165526111
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?MET3.1RES

2854



ph

Juin 1417

1

Délibération des
Consuls de Brusque, en Rouergue,
touchant la visite des poids et mesures de blé,
d'huile et de vin de la Châtellenie.

(Consuls: Bertrand Auduci, alias Fabri, Jean Cannesii, Jean
d'Aulan. Visiteurs: Guillaume Rasela et Jean de Rolhaizo.)

1392

30 juin 1417.

Sous le règne de Charles 6.
libération des Bourgeois de
la prison annuée de Chateau
de Bourges.